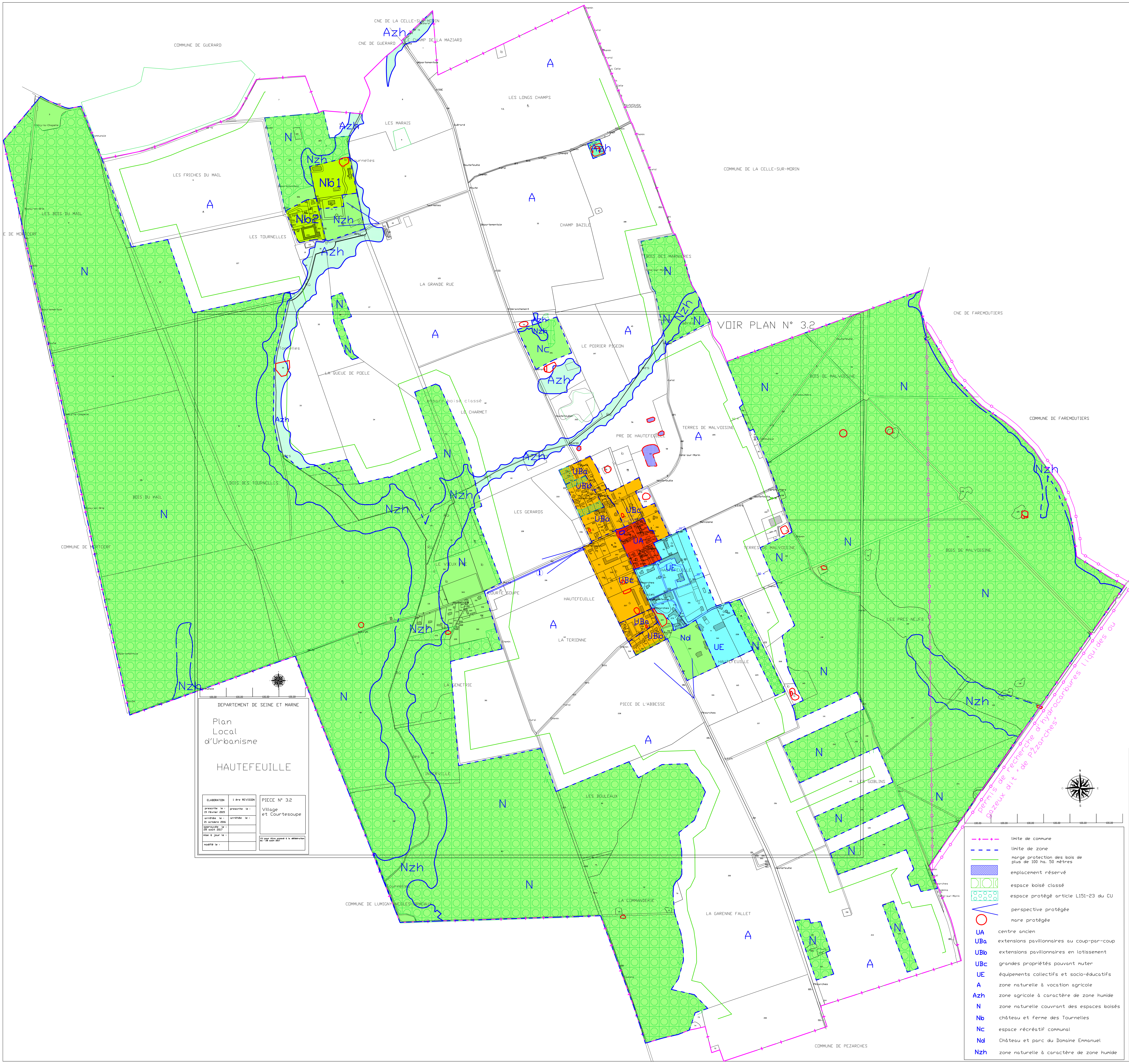

✚	limite de commune
- - -	limite de zone
—	marge protection des bois de plus de 100 ha. 50 mètres
▨	emplacement réservé
🟩	espace boisé classé
⬡	espace protégé article L151-23 du CU
<	perspective protégée
○	mare protégée
UA	centre ancien
UBa	extensions pavillonnaires au coup-par-coup
UBb	extensions pavillonnaires en lotissement
UBc	grandes propriétés pouvant muter
UE	équipements collectifs et socio-éducatifs
A	zone naturelle à vocation agricole
Azh	zone agricole à caractère de zone humide
N	zone naturelle couvrant des espaces boisés
Nb	château et ferme des Tournelles
Nc	espace récréatif communal
Nd	Château et parc du Domaine Emmanuel
Nzh	zone naturelle à caractère de zone humide

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan
Local
d'Urbanisme

HAUTEFEUILLE

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 19 février 2015	prescrite le :
arrêtée le : 21 octobre 2016	arrêtée le :
approuvée le : 28 août 2017	
mise à jour le :	
modifié le :	

PIECE N° 3.1

ENSEMBLE
de la commune

Echelle 1/ 4 000

VU pour être annexé à la délibération
du : 28 août 2017